DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal :

le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 15 mars 2010

SEANCE DU 8 MARS 2010

PLACE DE LA BRÈCHE - TRAVAUX DE RÉALISATION DU PARKING ET OUVRAGES ENTERRÉS (DCE 2) - SIGNATURE DES MARCHÉS

Accusé de réception de la préfecture en date du mercredi 17 mars 2010

Présidente:

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers:

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés:

Conseillers:

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2010

DELIBERATION D20100107

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

PLACE DE LA BRÈCHE - TRAVAUX DE RÉALISATION DU PARKING ET OUVRAGES ENTERRÉS (DCE 2) - SIGNATURE DES MARCHÉS

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Sur le projet du centre-ville, plusieurs études croisées ont appuyé la réflexion globale en faveur de la mobilité, de l'habitat, du patrimoine, des espaces publics et du développement économique, visant à offrir un cadre de vie agréable.

Le groupement mandaté par le Studio MILOU Architecture assure la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la place de la Brèche, intégrant notamment les travaux du parking et des espaces publics.

Par délibération du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a approuvé le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Deux-Sèvres Aménagement.

Dans le phasage de l'opération, un premier temps de travaux qui concerne l'aménagement de l'avenue des Martyrs de la Résistance est actuellement en cours : travaux concessionnaires et interventions des entreprises choisies dans le cadre de la délibération du 18/12/2009 (signature des marchés du DCE 1).

Le second temps des travaux consiste en la réalisation d'un parking souterrain de 530 places, et des ouvrages enterrés de gestion des eaux pluviales notamment. Il est prévu de commencer les travaux au début du deuxième trimestre 2010. Ces travaux se dérouleront donc concomitamment aux travaux de la première phase, jusqu'en fin d'année 2010. L'ouverture du parking est fixée à mi-novembre 2011.

Le permis de construire associé à cette opération a été validé le 30 décembre 2009.

Pour réaliser cette deuxième phase, 12 lots techniques sont nécessaires.

Dans le cadre de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le lundi 1^{er} mars 2010 afin de désigner les attributaires.

Le lot n° 5 *Pompes de relevage* (déplacement de 2 pompes) est classé sans suite et fera l'objet d'une nouvelle consultation qui intégrera une pompe complémentaire récemment souhaitée par les services de la Communauté d'Agglomération de Niort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés pour chaque lot précisé dans le tableau ci-après :

Lots	Désignation	Montant en € HT	Montant en € TTC	Attributaire
1	Terrassements	697 650,50	834 390,00	GUINTOLI-EUROVIA
2	Parois Berlinoises / parois clouées	299 577,00	358 294,09	SEMEN TP
3	Gros Œuvre	3 430 000,00	4 102 280,00	SEG – FAYAT - DOLCI
4	Etanchéité	1 027 737,34	1 229 173,86	SMAC
6	Ouvrages pierre	124 827,79	149 294,04	SOMEBAT
7	Métallerie industrielle et tradition- nelle	1 145 498,02	1 370 015,63	Jérôme MARCHET
8	Menuiseries intérieures et ouvrages spéciaux bois	46 611,44	55 747,28	FRERE
9	Ascenseur	29 538,00	35 327,45	THYSSENKRUPP
10	Ventilation – Détection de CO – Plomberie Sanitaire	291 581,38	348 731,33	SOPAC
11	Electricité courants forts – courants faibles	1 652 821,15	1 976 774,10	STECO
12	Habillage mural en parement minéral	83 291,52	99 616,66	SOMEBAT

⁻ autoriser Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer les marchés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 32
Contre: 0
Abstention: 10
Non participé: 0
Excusé: 3

Pour Madame le Maire de Niort **Geneviève GAILLARD** L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE